

Que savons-nous des trafics de drogues ?

Michel Kokoreff*

Intervention à la 3ème journée de l'ORDCS

MMSH, Aix-en-Provence, 14 décembre 2012

Je voudrais d'abord remercier l'Observatoire et son directeur de son invitation. Laurent Mucchielli m'avait demandé de présenter un bilan des connaissances sur les trafics de drogues. Normalement, un universitaire est aguerri à ce type d'exercice. Mais au risque de vous décevoir, ce n'est pas ce que je vous présenterai ici. D'abord parce que l'exercice est toujours périlleux, trop long et quelque peu rébarbatif. Ensuite parce que j'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de le faire (Faugeron et Kokoreff, 2002 ; Kokoreff, 2011). Enfin parce que l'on peut procéder autrement en repartant de situations concrètes. Néanmoins, faire ce bilan montrerait globalement un *déficit de savoirs* des sciences sociales. Les chercheurs francophones ont mis un certain temps à s'intéresser à la question des drogues (Ehrenberg, 1995 ; Mucchielli, 1999). Jusqu'à la fin des années 1980, l'essentiel du savoir provenait des enquêtes épidémiologiques et des approches psychanalytiques. Puis on a assisté progressivement à la constitution d'un milieu de recherches¹ sur ces trois pôles en tension que sont les usages, les trafics et les politiques publiques – malgré une tendance forte et étrange à dissocier usages et trafics, demande et offre. Depuis, on ne peut pas dire qu'il y a rien. Mais les travaux sur les trafics de drogues, y compris récents, sont peu nombreux². Tout du moins, les connaissances existent mais sont dispersées, souvent non-cumulatives, et surtout peut-être

* Professeur de sociologie à l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, chercheur à GTM-CRESPPA.

¹ Voir le programme *Penser la drogue, penser les drogues (1989-1992)* puis le GDR "Psychotropes, politique et société" du CNRS (1992-2000).

² En France, voir notamment Bouhnik et Joubert (1992), Bouhnik (2007), Sauvadet (2006) Tafferand (2007), ainsi que la synthèse de Bergeron (2009). Aux Etats-Unis voir, entre autres, Anderson (1999), Bourgois (2003) et Venkatesh (2006 et 2011).

largement ignorées. De sorte que ce qui est saisissant, c'est le *décalage* entre discours et enquêtes, montée en généralité sur « la » drogue et recherches empiriques. C'est pourquoi, en bon ethnographe, je partirai de l'observation d'une scène, pour en tirer quatre remarques et trois ensembles de questions.

* *

*

La scène se passe dans une grande cité de Marseille, lors de l'été 2012. En ce début d'après-midi, les abords sont déserts. Quelques adolescents sont visibles du boulevard qui longe la cité. Des guetteurs ? L'entrée en voiture dans la cité est facile mais débouche sur une impasse. Il faut faire demi-tour ou se garer. Trois ou quatre jeunes de vingt ans bordent la travée, assis sur un petit muret, à l'ombre. L'un d'entre eux vient d'être ravitaillé et attaque un kébab. Un rabatteur ? Il suffit de demander (« Y'a du chichon dans le coin ? » « Wesh, ya du bedo ou quoi ? »), et il désignera le lieu d'échange un peu plus loin. Là, un autre jeune filtre et confirme la demande. Assis près de lui, un homme d'une quarantaine d'années. « Tu veux quoi ? » Il remet ce qui ressemble à une petite bonbonne à un client approximativement du même âge que lui, qui le paye et file. A ses pieds, une sacoche en skaï avec plusieurs rabats contenant divers sachets et une liasse de billets. L'offre semble large : cannabis, herbe, cocaïne (ou héroïne ?) vendus en petite ou plus grande quantité. L'échange est courtois (pas de coups de pression à ce stade), fluide (les clients se succèdent tranquillement) ; les marchandises soigneusement conditionnées (dans des petits sacs plastiques fermés par une agrafe pour le cannabis ou l'herbe, sous cellophane pour la coke). Il peut arriver que le client qui ne fait pas « couleur locale » soit inspecté, qu'on lui demande de soulever son tee-shirt (« t'as pas un micro caché là-dessous ? »), histoire non pas tant de chercher l'embrouille que de rappeler qui contrôle la situation (« tu fais ce que je te dis, t'as compris ! »). Les interactions ne durent que quelques minutes. Une fois servis, les clients repartent rapidement. Parfois, alors que l'on s'apprête à sortir de la cité, une voiture de police passe à vive allure et continue son chemin. Tout paraît normal.

* *

*

A partir de cette scène initiale et banale, qui plante en quelque sorte le décor, quatre remarques.

Premièrement, cette scène pourrait se passer n'importe où, dans n'importe quelle cité de banlieue comme dans n'importe quel lieu de deal dans l'espace public urbain, en France comme dans d'autres villes européennes dont la topographie et l'imaginaire sont comparables. Le sociologue portugais Luis Fernandez a proposé d'appeler « territoires psychotropiques » ces lieux placés sous le regard des institutions et de la population où il existe une forte probabilité de retrouver les acteurs des drogues (guetteurs, rabatteurs, usagers, revendeurs etc.) et où les actions sont fortement codifiées ou autorégulées, ne serait-ce que pour échapper à la répression (Fernandez, 1999). Selon lui, ces *territoires psychotropiques* existent davantage dans le discours que dans l'expérience sociale. Ils sont l'enjeu et le prétexte de toute une mise en scène médiatique, « l'espace symbolique d'actualisation des images culturelles négatives des drogues ». Ces territoires psychotropiques ont en commun de caractériser des lieux de dégradation physique, sociale et symbolique, connus et reconnus de tous, qu'il s'agisse des professionnels (policiers, magistrats, travailleurs sociaux, journalistes), des riverains, ou encore des usagers. Mais on les retrouve aussi dans les centres urbains (dégradés ou pas), par exemple en bordure d'un parc, d'un établissement scolaire et universitaire, à proximité d'une gare, ou d'un territoire prostitutionnel. Ils désignent ainsi ce que la tradition sociologique de Chicago appelait des « aires naturelles » ou encore des « régions morales » (et ce que le sens commun appelle des « quartiers chauds »). Ajoutons que ces territoires peuvent tantôt être incrustés de longue date dans les villes et les banlieues, tantôt être mobiles (en fonction notamment de la rotation des équipes, de l'échelle spatiale des réseaux de trafics, et bien sûr, des activités des services de police, des douanes et de la justice).

Deuxièmement, ces territoires sont régis par une division du travail en partie visible et pour une autre invisible. Si on s'appuie sur les enquêtes réalisées dans des cités de la région parisienne et lilloise à la fin des années 1990 (Kokoreff, Duprez, 2000 ; Kokoreff, 2010), réactualisées par des observations récentes à Marseille, Nancy et Toulouse (Kokoreff, Lapeyronnie, 2013), on constate une stratification assez fine à l'échelle locale. Selon un schéma classique, cette stratification comprend plusieurs catégories : 1/ des « gérants » (qui organisent le réseau), 2/ des « charbonneurs » (qui fournissent la clientèle), 3/ des « rabatteurs » et 4/ autres « guetteurs », ainsi que 5/ des « satellites » (qui rendent divers

services : renseignement, approvisionnement)³. En terme de classes d'âge, si l'on repart du bas vers le haut, les 8-13 ans sont utilisés comme guetteurs, souvent les plus nombreux, en échange d'un billet ou d'une protection ; les 14-20 ans commercialisent des lots de cannabis, ils sont payés davantage et avec des « barrettes » qu'ils revendent ou consomment ; les 20-30 ans et plus sont des intermédiaires entre le semi-gros et le détail de cannabis et de cocaïne. Au-dessus, il y a les « grosses têtes » (au sens de « têtes de réseaux ») qui s'occupent de l'approvisionnement de réseaux de points de deal et des revendeurs. Peu visibles mais souvent connus de tous à partir des familles dont ils font parties, ce sont des entrepreneurs du marché illicite qui font figure de modèle de réussite pour les plus jeunes. Une enquête, réalisée par un économiste, Christian Ben Lakhdar, pour le compte de l'OFDT, a tenté d'évaluer l'échelle des revenus du marché du cannabis. La revente au détail du cannabis représenterait entre 750 et 840 millions d'euros pour 186 à 208 tonnes vendues. Les semi-grossistes gagneraient jusqu'à 550.000 euros par an, sachant que leur nombre est estimé entre 700 et 1 000 à l'échelle nationale. Les fournisseurs, qui seraient entre 6.000 et 13 000, percevraient 76 000 euros annuels. Les *dealers* de rue, qui seraient entre 58.000 et 127.000, gagneraient entre 4 500 et 10 000 euros annuels. En résumé, la majorité des personnes impliquées dans le trafic gagne au mieux le SMIC mensuel.

Mais *troisièmement*, cette vision pyramidale présente un inconvénient majeur : elle sous-estime ce que Howard Becker appelle la « mobilité des positions des carrières déviantes ». Elles offrent, en effet, des positions en équilibre toujours instable : la chute peut être aussi rapide que l'ascension. Si le passage par la case prison semble à terme inéluctable dès lors que se prolonge l'engagement dans une carrière délinquante, l'incarcération constitue un facteur de promotion au sein des hiérarchies informelles des trafics : on s'y fait des amis, on apprend le métier, et ce sont aussi les valeurs (ne pas « balancer », « être un bonhomme ») qui sont mises à l'épreuve. Mais d'autres carrières démontrent que la « chute » n'est en rien une fatalité. Certains dealers parviennent à s'installer dans la durée dans le trafic en ayant une vie sociale « normale » au sein de leur famille (Guenfoud, 2003). D'autres à se recycler dans des activités légales. Ce qui pose la question du transfert des compétences acquises dans le monde de l'illicite vers le monde du travail légal, où elles peuvent être facilement mobilisées : rapidité, débrouillardise, sens pratique, capital relationnel (Rouilleau-Berger, 1999). Ce point

³ On pourrait ajouter d'autres figures, comme celle – ancienne – du « banquier de cité » ou celle – plus récente – des « nourrices », utilisées pour cacher les produits, l'argent, voire des armes.

illustre non seulement la complexité et la fragilité de ces mondes mais les passerelles qui permettent d'envisager des sorties, qu'elles soient définitives ou partielles⁴.

Quatrièmement, et pour revenir à la scène initiale, ce qui frappe c'est non seulement la fluidité de ces « supermarchés » des drogues illicites que l'on peut distinguer de « commerces de proximité » du point de vue de leur zone de chalandise, de leur débit, de leur spécialisation et de la nature des formes de relations qui y prévalent, mais c'est aussi leur internationalisation. Un observateur un peu attentif repère facilement dans de multiples villes sinon « globales » (comme New York ou Londres), du moins « globalisées » (comme Rio de Janeiro, Manchester ou Berlin) ou « partiellement globalisées » (comme Buenos Aires, Paris ou Athènes), les mêmes scènes de drogue (à ciel ouvert, au vu et su de tous), des situations similaires (une concentration des migrants et de minorités ethniques dans des espaces de centralité, des relations souvent violentes avec la police), des populations très proches par la place (ou la non-place) qu'elles occupent (marginalisées, stigmatisées, criminalisées). On peut trouver et acheter les mêmes produits dans des territoires psychotropiques, mais aussi assister aux mêmes paniques morales et dispositifs de contrôle que ces conduites suscitent et légitiment. De sorte que la question n'est pas uniquement : pourquoi est-ce si différent ?, mais : *pourquoi est-ce si similaire ?*

* *

*

Nous sommes bien loin d'avoir épuisés les questions que posent l'organisation de ces territoires et la manière dont ils impactent la vie sociale. Ces questions, je les regrouperai autour de trois points.

D'abord, l'histoire et la géographie sociales de ces réseaux de trafics sont mal connues. Peu de travaux se sont intéressés à l'historicité des modes d'organisation sociale des trafics dans la période la plus récente. Nous disposons de travaux sur la fin du XIX^{ème} siècle (Ivorel, 1991) et sur l'entre-deux-guerres (Retailaud-Bajac, 2010), ou encore sur la période qui va du premier

⁴ On se souviendra peut-être d'un projet intéressant lancé par la juge pour enfants, Marie-Pierre Hourcade, alors vice-présidente pour enfants de Paris, amorcée en 2007 : il s'agissait en résumé de proposer du travail contre l'arrêt des trafics. Cette expérience était basée sur le double constat que le trafic n'est pas tant une forme de rébellion ou d'autofinancement de l'usage qu'un "taf" et que les compétences qui s'y déploient sont transférables. Inutile de préciser que cette action de lutte contre le trafic était à contre-courant de la réforme de la justice des mineurs préparée par Rachida Dati qui stipulait notamment la séparation des fonctions pénales et civiles des juges pour enfants invalidant ce genre d'initiatives de réinsertion. (*Libération*, 14 juillet 2009)

XIX^{ème} siècle à la fin des années 1960 (Bachman, Castel, 1989). Du côté des usages, il existe des analyses intéressantes sur ce que Patrick Mignon a appelé « la démocratisation de la bohème » (Mignon, 1991). Du côté des trafics, on dispose d'analyses tout aussi passionnantes sur la French connection (Follorou, Nouzille, 2009 ; Colombié, 2012). Néanmoins, très peu de recherches ont porté sur à l'histoire tant sociale et économique que culturelle et politique de la diffusion de masse des produits, qu'il s'agisse de l'héroïne, de la cocaïne, du cannabis ou de l'ecstasy. Ainsi de l'héroïne, considérée exemple paradigmatique des drogues. Comment sa consommation est-elle passée de quelques cercles restreints à des milieux sociaux très divers ? Comment les réseaux de distribution et de commercialisation se sont-ils réorganisés ? Quel impact les politiques publiques (pénales, sanitaires, sociales) ont-elles eu sur ces phénomènes ? Bref, comment cette « épidémie française » a-t-elle été possible ?⁵

On peut faire un constat similaire à propos de la cartographie des trafics. Si les monographies ne manquent pas sur le deal de cité, dans la région parisienne, les métropoles lilloises, marseillaises et Toulousaines, on dispose de très peu d'enquêtes comparatives⁶. Or la diversité des territoires et des situations est capitale. On le voit bien à Marseille (Saraoui, 2011) : La cité de la Buserine n'est pas La Castellane, Frais Vallon n'est pas le Petit Séminaire, ni Font Vert Felix Piat ou Kalisté. Dans certaines cités, les réseaux de revente de cannabis et de cocaïne sont différenciés, bien que le « patron » soit le même. Ailleurs, ils possèdent une forte assise familiale, du fait de leur homogénéité ethnique, une même famille gérant les trafics avec le consentement implicite des autres.

Ensuite, c'est sur la stratification sociale (et la segmentation ethnique) des trafics de drogues que l'on sait peu de choses. Sortis des réseaux de trafics qui irriguent les périphéries urbaines, qu'en est-il des lieux de revente en centre-ville ? On ne vend pas seulement du *shit* et de la *coke* dans les cités. Certes, les membres des couches moyennes et supérieures peuvent aller s'approvisionner dans ces dernières. Mais, d'une part, ils peuvent avoir peur de s'y rendre, les sachant surveillés par la police, les dealers ne manquant pas d'utiliser cet argument pour leur « mettre la pression ». D'autre part, ils ne possèdent pas les codes de la rue et peuvent se faire « afficher » (moquer), « embrouiller » ou « carotter » (arnaquer). Quoi qu'il en soit, il existe d'autres lieux de revente. Ce sont les abords des établissements scolaires ou universitaires, les quartiers centraux, les lieux festifs, les lieux domestiques, tel le deal d'appartement. Plus généralement, il y a d'autres modes d'accessibilité aux produits, d'autres modes de circulation

⁵ Tel est l'objectif d'un programme de recherche financé par l'ANR, dont j'assumerai la coordination, avec Anne Coppel, Claire Dupont, Aude Lalande, Michel Péraldi, Liza Terrazoni et quelques autres...

⁶ Voir le travail de thèse en cours d'Anaïs Van Sull sur le business comme lien social, réalisée à La Courneuve et à Bruxelles, sous la direction de Serge Paugam.

et de blanchiment de l'argent de la drogue qui passent par des réseaux diffus et sont faiblement territorialisés (Missaoui, Tarrus, 1999). Cette différence de visibilité sociale a son pendant au plan pénal : elle se traduit par un traitement spécifique de la part de la police et donc de la justice. La revente de commerce de stupéfiants dans les lieux privés n'apparaît pas comme une mise en cause de l'ordre public. Ces lieux ne facilitent guère les contrôles d'identité et les investigations judiciaires. Les jeunes de « bonne famille » bénéficient d'une certaine bienveillance contrastant avec la stigmatisation des « jeunes des cités » qui constituent une clientèle policière privilégiée. La question des drogues participe donc d'une reproduction des inégalités sociales que la recherche reproduit par son silence sur la distribution sociale des conduites déviantes.

Enfin, il y a le thème de l'argent. Depuis les années 1980, on parle beaucoup de l'argent de la drogue qui payerait les loyers, favoriserait l'accès des jeunes comme des parents aux biens de consommation de masse, des dépenses somptuaires des premiers et de la complicité des seconds. Au plan théorique, deux interprétations peuvent être mobilisées. Dans une perspective marxiste, on peut considérer les dealers comme les agents de l'économie capitaliste dont ils partagent les valeurs (faire du profit, privilégier l'intérêt, fétichiser l'argent). Autrement dit, le *business* serait une « économie clandestine » (Jamoule, 2003), une économie de substitution ou « du dernier recours » (Davis, 1997). Ainsi, par-delà l'argent de la drogue, il y a aussi toute une économie parallèle qui tourne autour de biens de consommation et des services (réparations d'autos ou de scooters, chantiers, transferts et échanges avec les pays du Maghreb). Face à la pauvreté et à la précarité, on peut aussi considérer le commerce de drogues comme un rapprochement du style de vie des classes populaires des normes et des valeurs incarnées par les classes moyennes. Comme l'a montré Merton, la « frustration relative » née du déséquilibre entre les aspirations et les moyens trouverait une compensation dans l'accès aux biens légitimes par des moyens illégaux. Mais, au plan empirique, que sait-on de la circulation réelle de l'argent dans les familles et les quartiers ? Les avis des travailleurs sociaux qui connaissent bien ce qui se passe dans leur territoire sont plutôt nuancés (Duport, 2010). Pour les uns : « On sait très bien que les familles, elles vivent de ça ! Il y en a beaucoup. Comment voulez-vous vivre avec 800 € par famille ? Il faut arrêter... ». Pour les autres : « Difficile de dire non. Mais il y en a beaucoup qui disent non et qui empêchent les enfants de faire ça ». *Des familles plutôt que les familles ?* Combien sont réellement concernées ? Quels revenus tirent-elles du *business* ? Y participent-elles, et comment ? Quelles sont les zones grises de complicités parentales ? Les parents sont-ils

amenés, par réaction aux tensions qu'ils subissent, à relativiser les délits de leurs enfants et garçons en particulier au nom de l'injustice sociale, du racisme et des discriminations de toute sorte ? En quoi ces complicités délégitiment-elles le travail de régulation des institutions ? Autant de questions sur lesquelles beaucoup reste à dire pour éviter les discours de stigmatisation et rendre compte d'effets de contexte plus importants qu'on ne l'imagine⁷.

Au fond, la piste de la circulation de l'argent amène à sortir des quartiers. Comme le dit un inspecteur dans la série-culte *The Wire* : « Lorsque l'on chasse la drogue, on tombe sur des toxicos et des dealers. Mais lorsqu'on suit la piste de l'argent, on ne sait jamais où cela va mener... » Sous-entendu amplement illustré par la série : l'argent circule de la poche des usagers à celle des dealers et surtout des *boss* ; il est blanchi dans des opérations immobilières ou des prêts faits à des élus prêts à tout, placé à l'étranger par des trafiquants. La figure archétypique du Grec dans la deuxième saison (qui se déroule entièrement dans les docks et parmi les dockers de Baltimore) est intéressante à cet égard : elle constitue l'intermédiaire entre le deal du coin de la rue et le capitalisme criminel. Le trafic de drogues constitue en cela un modèle original de *circulation de la richesse et du pouvoir*.⁸

* *

*

Si nous sommes loin d'être démunis, malgré le sentiment de devoir nous répéter afin de déconstruire les lieux communs, nous avons donc encore beaucoup à apprendre. Enquêter sur ces thèmes n'est pas simple pour des raisons méthodologiques évidentes. Ils nécessitent de ne pas être victime du *syndrome du réverbère*, de développer des enquêtes comparatives entre des quartiers et des métropoles, de penser la circulation des marchandises, des pratiques, des groupes et des significations. Car les trafics de drogues ne peuvent se comprendre qu'à l'échelle la plus *globale*. La déterritorialisation des flux de marchandises, d'argent, de pouvoir est de règle. Pourtant, notre regard est largement dominé par la *localisation*, qui participe d'un processus de reterritorialisation des flux. En témoigne la focalisation de l'attention publique sur les zones de pauvreté urbaine : ghettos ou hyperghettos, *inner cities*, *favelas*, *villa miseria*, « banlieues » et autres « quartiers sensibles ». La production des sciences sociales illustre à sa manière ce grand écart : tantôt c'est l'échelle « hors sol » des réseaux transnationaux qui est

⁷ Voir les analyses de Mohammed (2011, chapitre 4)

⁸ Voir l'apport essentiel des travaux de Michel Péraldi et Alain Tarrius, qui ont montré les vertus heuristiques du passage d'un paradigme de l'intégration à un paradigme de la circulation.

privilégiée ; tantôt c'est l'échelle micro-locale des territoires socialement disqualifiés ; d'un côté, l'économie et la géopolitique ; de l'autre, la sociologie et l'ethnologie⁹. Face à grand écart et à cette division du travail scientifique quelque peu stérile, il s'agit de substituer une mise en tension dont l'échelle métropolitaine constitue une « bonne » échelle intermédiaire.

⁹ Voir Kokoreff, Péraldi, Weinberger (2007)

Références bibliographiques utilisées

- Anderson Elijah. 1999. *Codes of the street. Decency, Violence and the Moral Life of the Inner City*, New York, W.W Norton and company.
- Bachman, Christian. Coppel Anne. 1989. *Le dragon domestique*, Paris, Albin Michel.
- Bergeron Henri. 2009. *Sociologie de la drogue*, Paris, La Découverte.
- Bouhnik, Patricia. 2007. *Toxicos. Le goût de la peine*, Paris, La Découverte.
- Bouhnik, Patricia. Joubert, Michel. 1992. « Economies des pratiques toxicomaniaques et lien social », *Dépendances* 4,3.
- Bourgois, Philippe. 2003. *En quête de respect. Le crack à New York*, Paris, Seuil (1^{ère} ed. am. 1995)
- Colombié Thierry. 2012. *La French connection. Les entreprises criminelles en France* Toulouse, Non-lieu.
- Davis Mike. 1997. *City of Quartz*, Paris, La Découverte.
- Duport, Claire (dir.). 2010. *L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues*, Ateliers professionnels, les 6 et 7 mai 2010, Marseille.
- Duprez, Dominique. Kokoreff, Michel. 2000. *Les mondes de la drogue*, Paris, Odile Jacob.
- Enrenberg, Alain. 1995. *L'individu incertain*, Paris, Calman-Lévy.
- Faugeron, Claude. Kokoreff, Michel. (dir.). 2002. *Société avec drogues: enjeux et limites*, Erès.
- Fernandez, Luis. 2002. « Acteurs et territoires « psychotropiques » : ethnographie des drogues dans une périphérie urbaine », *Déviance et société*, vol 26, n° 4, 427-442.
- Follourou, Jacques. Nouzille Vincent. 2009. *Les parrains corses*, Paris, Fayard.
- Guenfoud, Karima. 2003. *Le « business » : organisation et vie familiale. Recherche sur l'installation dans l'illégalité*, Paris VII Jussieu, 2004.
- Ivrel, Jean-Jacques, 1991. *Les poisons de l'esprit*, Paris, Quai Voltaire.
- Jamoule Pascale. 2003. "Business is business. Enjeux et règles de l'économie souterraine", *Déviance et société*, Vol 27, n° 3.
- Kokoreff, Michel. 2011. "Drugs : A Sociological Blind Spot ? A Look at the French Experience", in Geoffrey Hunt, Maitena Milhet and Henri Bergeron (eds), *Drugs and Culture. Knowledge, Consumption and Policy* edited, London, Asghate, 95-112.
- Kokoreff, Michel. 2010. *La drogue est-elle un problème ? Usages, trafics et politiques publiques*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- Kokoreff, Michel. Lapeyronnie, Didier. 2013. *Refaire la cité. L'avenir des banlieues*, Seuil, La République des idées.
- Kokoreff, Michel Péraldi, Michel, Weinberger, Monique (dir.). 2007. *Economies criminelles et mondes urbains*, Paris, PUF.
- Lapeyronnie, Didier. 2008. *Ghetto urbain*, Paris, Robert Laffont.
- Mignon, Patrick. 1991. "La démocratisation de la bohème", in Ehrenberg Alain (dir.) *Individus sous influence*, Paris, Ed Esprit.

- Missaoui, Lamia, Tarrus, Alain. 1999. *Naissance d'une mafia catalane ? Les jeunes de « bonnes familles » locales dans les trafics de drogues de Barcelone à Perpignan, Toulouse et Montpellier*, Libres Del, Ed Trabucaire.
- Missou, Kadhija. 2012. *Travail social et trafic de drogues : deux univers opposés ?* Master 2, Université Aix-Marseille.
- Mohammed, Marwan. 2011. *La formation des bandes*, Paris, PUF.
- Mucchielli Laurent. 1999. "Les champs de la sociologie pénale. Vingt ans de recherche et de débats dans *Déviance et société* (1977-1997)", *Déviance et société*, Vol 23, n° 1, p. 3-41.
- Péraldi, Michel. 2007. « Economies criminelles et mondes d'affaire à Tanger », *Cultures & Conflits*, 68.
- Retaillaud-Bajac, Emmanuelle. 2009. *Les paradis perdus. Drogues et usagers de drogues dans la France de l'entre-deux-guerres*, Rennes, PUR.
- Rouleau-Berger, Laurence. 1999. *Le travail en friche. Les mondes de la petite production urbaine*, La Tour d'Aigues, Ed de l'Aube.
- Sauvadet, Thomas. 2006. « Le sentiment d'insécurité du « dealer de cité » », *Sociétés et jeunesse en difficulté* [En ligne], n°1 | printemps 2006. URL : <http://sejed.revues.org/index122.html>
- Tafferant, Nasser. 2007. *Le business. Une économie souterraine*, Paris, PUF.
- Tarrus, Alain. 2010. *Migrants internationaux et nouveaux réseaux criminels*, Perpignan, Trabucaire.
- Venkatesh, Sudhir. A. 2006. *Off the books. The Underground Economy of Urban Poor*, Harvard University Press.
- Venkatesh, Sudhir. 2011. *Dans la peau d'un chef de gang*, Paris, France Loisirs (1^{ère} éd. am. 2007)